



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2015-38**

**Objet : Délibération portant présentation du rapport d'activités du SIAEPANC**

Conseillers en exercice	30		Pour
Conseillers présents	22		Contre
Quorum	16		
Conseillers représentés	4		
Suffrages exprimés			
Date de convocation	15/X/2015	L'an 2015, le 22 octobre à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Camarsac, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE	
Date d'affichage	15/X/2015		
Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : <b>Bernard CROS</b>			

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf		Marc AVINEN
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux		
Florent LODDO	Pompignac		Françoise IMMER
Denis LOPEZ	Pompignac		Florence ALLAIS
Francis MASSE	Pompignac		
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf		
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses		Christian SOUBIE
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20151023-2015-38-DE  
Date de télétransmission : 30/10/2015  
Date de réception préfecture : 30/10/2015

Le Président,  
Jean-Pierre SOUBIE



Affiché, le

02 NOV. 2015

N° 2015-38

**Objet : Délibération portant présentation du rapport d'activités du SIAEPANC**

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Considérant le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif  
présenté par le SIAEPANC de la Région de Bonnetan

Rapport de synthèse :

Le Conseil syndical du SIAEPANC a examiné le rapport d'activités 2014. Ce rapport a été mis à la disposition du public et transmis à chaque membre afin que celui-ci soit présenté en séance. Ce rapport fait l'objet d'une discussion **sans vote** du Conseil communautaire de la Communauté de Communes " Les Coteaux Bordelais ".

Ce rapport est consultable au siège de la Communauté de Communes " Les Coteaux Bordelais " mais également sur le site internet de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" :

<http://www.coteaux-bordelais.fr/conseils-communautaires-documents/> à la date du conseil  
2015/22 octobre

Le Président propose d'engager la discussion.

Le Conseil communautaire constate que le débat relatif à l'activité 2014 du SIAEPANC a bien eu lieu.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 22 octobre 2015

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20151023-2015-38-DE  
Date de télétransmission : 30/10/2015  
Date de réception préfecture : 30/10/2015

Le Président,  
Jean-Pierre SOUBIE

